



Journées d'actions des 9 et 10 mars 2016

Dans le contexte politique, économique et social actuel, la journée d'actions du 10 mars, à l'appel de 9 organisations prend encore plus de force.

Le contexte, c'est aussi les orientations du gouvernement avec le projet de loi El Khomri qui, à ce jour, est loin de faire l'unanimité que ce soit chez les jeunes, les actifs ou les retraités.

En effet, une colère existe dans ce pays et le gouvernement est obligé d'en tenir compte en venant d'annoncer le report de la présentation du projet de loi au conseil des ministres. Pour la CGT, il faut aller plus loin, jusqu'au retrait du projet.

Dans ce sens, la CGT appelle, avec les organisations syndicales de jeunesse, à une journée d'actions en territoire le 9 mars. Mais c'est aussi une journée d'action des syndicats de la RATP et SNCF sur leurs salaires. Des questionnements, des interrogations nous sont remontées sur ces 2 journées.

Pour le secrétariat de l'UFR, il n'y a pas d'opposition entre ces 2 jours, mais plutôt une complémentarité, y compris entre actifs et retraités. Que les retraités les plus valides disponibles participent à ces deux journées d'action c'est bien.

Par contre, si pour certains, pour raison de santé, le choix ne peut être porté que sur une seule action, alors privilégions, ensemble, la journée d'actions du 10 mars, à partir de nos revendications.

Le succès du 9 mars, comme du 10 mars doivent servir de points d'appui pour construire un grand 31 mars ! Profitons de ces derniers jours pour interpellier tous nos syndiqués et sympathisants.

Les retraités contribuent à cette construction du rapport de forces nécessaire pour faire reculer le gouvernement et le patronat et notre mobilisation pour nos revendications spécifiques aux retraités.

Montreuil le 02 mars 2016